

sous la direction de
Mathieu Perona et Claudia Senik

Le Bien-être en France

Rapport

2020

Observatoire du Bien-être

CEPREMAP

CENTRE POUR LA RECHERCHE ECONOMIQUE ET SES APPLICATIONS

Le Bien-être en France

Rapport 2020

Observatoire du Bien-être du Cepremap

Sous la direction de **Mathieu Perona et Claudia Senik**

Direction scientifique : **Yann Algan, Andrew Clark, Claudia Senik**

Conseillère scientifique : **Elizabeth Beasley**

Assistante de recherche : **Iris Laugier**

Directeur de la publication : **Daniel Cohen**

C E P R E M A P

CENTRE POUR LA RECHERCHE ÉCONOMIQUE ET SES APPLICATIONS

Ce rapport s'appuie sur les *Notes* publiées par l'Observatoire au cours des années 2018, 2019 et 2020, en particulier :

- Note 2018-06, « Diplôme, revenus et confiance », Elizabeth Beasley, Madeleine Péron et Mathieu Perona
- Note 2018-07, « Bonheur rural, malheur urbain ? », Madeleine Péron et Mathieu Perona
- Note 2019-01, « La France malheureuse », Mathieu Perona
- Note 2019-03, « Qui sont les Gilets jaunes et leurs soutiens ? », Yann Algan, Elizabeth Beasley, Daniel Cohen, Martial Foucault, Madeleine Péron,
- Note 2019-05, « La France et l'Europe », Mathieu Perona
- Note 2019-07, « Le passage à la retraite », Madeleine Péron, Mathieu Perona et Claudia Senik
- Note 2020-07, « Heurs et malheurs du confinement », Dylan Alezra, Sandra Hoibian, Mathieu Perona et Claudia Senik

ainsi que sur les notes de conjoncture publiées trimestriellement depuis juillet 2017.

Les éléments présentés dans ces notes ont été mis à jour à l'aide des informations les plus récentes. Le chapitre consacré au bien-être au travail est inédit. La partie historique a été écrite spécifiquement pour ce rapport par Rémy Pawin.

Les auteurs remercient Sarah Flèche et Andrew Clark pour leur relecture attentive et leurs commentaires.

© Les éditions du Cepremap, 2020
48, boulevard Jourdan – 75014 Paris
www.cepremap.fr

ISBN 978-2-9564629-2-7

6. Les seniors

6.1 Les seniors en Europe

L'avancée en âge des générations du *baby-boom* entraîne dans la plupart des pays d'Europe une augmentation du poids démographique et économique des seniors, qu'ils soient actifs ou à la retraite. Cette transition entraîne naturellement des changements profonds dans la perception de cette période de la vie. Le profil du bien-être au cours de la vie nous informe que la décennie des 60-70 ans constitue une période plutôt propice au bien-être, et sans doute la retraite, avec son temps libre, y est-elle pour quelque chose^[54]. Toutefois, ce temps libre s'accompagne le plus souvent d'une perte de revenus ainsi que d'une remise en cause de la position sociale liée au statut professionnel. Pour mieux comprendre la situation de ces générations en termes de bien-être subjectif, nous dressons ici un portrait de ses grandes dimensions à l'échelle européenne.

Ce panorama met en évidence que dans la plupart des pays européens, les plus de cinquante ans arrivés à la retraite ont un niveau de bien-être moindre que ceux qui sont encore en activité, même en neutralisant l'effet de l'âge. La France fait exception en la matière : les niveaux de bien-être déclarés par les actifs retraités ou en emploi sont très similaires, et souvent identiques. Toutefois, la France se distingue aussi par un niveau de bien-être de l'ensemble des plus de cinquante ans plus faible que celui de ses voisins, et plus faible que ne le voudrait le bien-être de l'ensemble de la population. Ainsi, si la retraite ne semble pas constituer en France une charnière majeure pour la majorité des personnes, c'est la relation de l'ensemble de cette génération – nombreuse – avec les générations suivantes qui semble poser problème à l'échelle du pays.

Notre *modus operandi* pour ce panorama est de mobiliser l'enquête Share, qui suit un panel de personnes de plus de cinquante ans à l'échelle européenne. Au travers des vagues, nous comparons les personnes qui ont pris leur retraite à celles qui exercent une activité professionnelle.

6.1.1 DES RETRAITÉS MOINS SATISFAITS

Le premier constat essentiel de ce comparatif est qu'au niveau européen, les plus de cinquante ans à la retraite ont tendance à déclarer un bien-être plus faible que ceux qui sont actifs. Sur la figure 6.1 nous avons ainsi représenté la satisfaction dans la vie de ces deux groupes, en neutralisant les effets de l'âge et du revenu. La droite en pointillés représente la situation où actifs et retraités ont des niveaux de satisfaction égaux. Nous voyons que pratiquement tous les pays de l'enquête sont sous cette droite, c'est-à-dire que les actifs de plus de cinquante ans^a ont des niveaux de satisfaction dans la vie moyens plus élevés que ceux des retraités du même pays. Ce constat n'est affecté qu'à la marge si nous tenons également compte de l'état de santé subjectif des individus.

Ce constat se généralise à d'autres métriques essentielles du bien-être. Alors qu'ils disposent d'un temps libre beaucoup plus important, les retraités ont le sentiment d'un moindre contrôle sur leur vie – et ce même en neutralisant en plus de l'âge et du revenu, l'état de santé subjectif (fig. 6.2). Réciproquement, les retraités se déclarent plus fréquemment tristes et déprimés que les actifs (fig. 6.3).

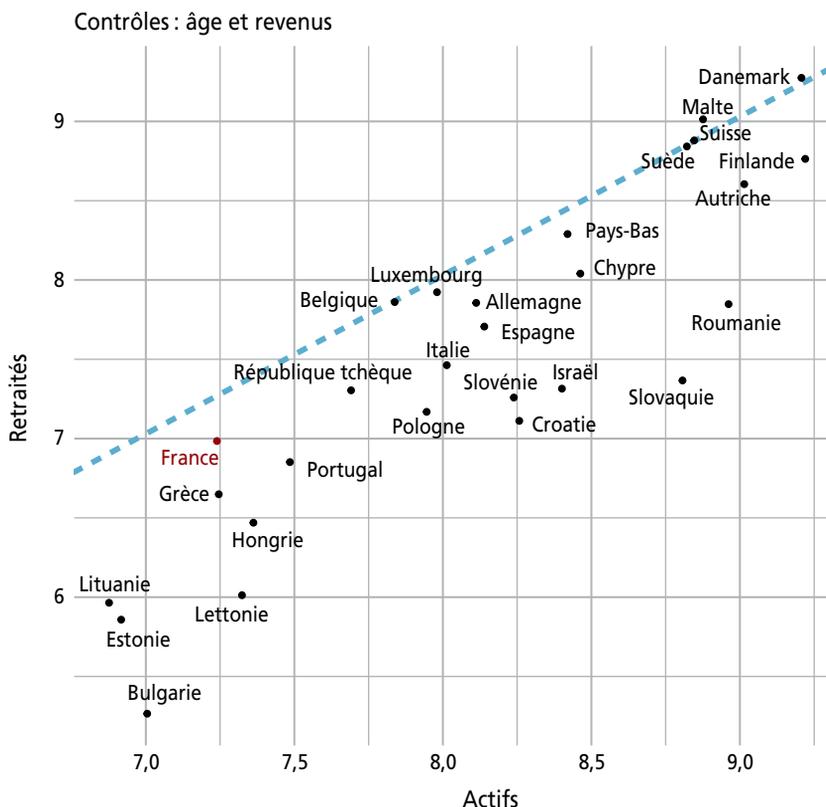
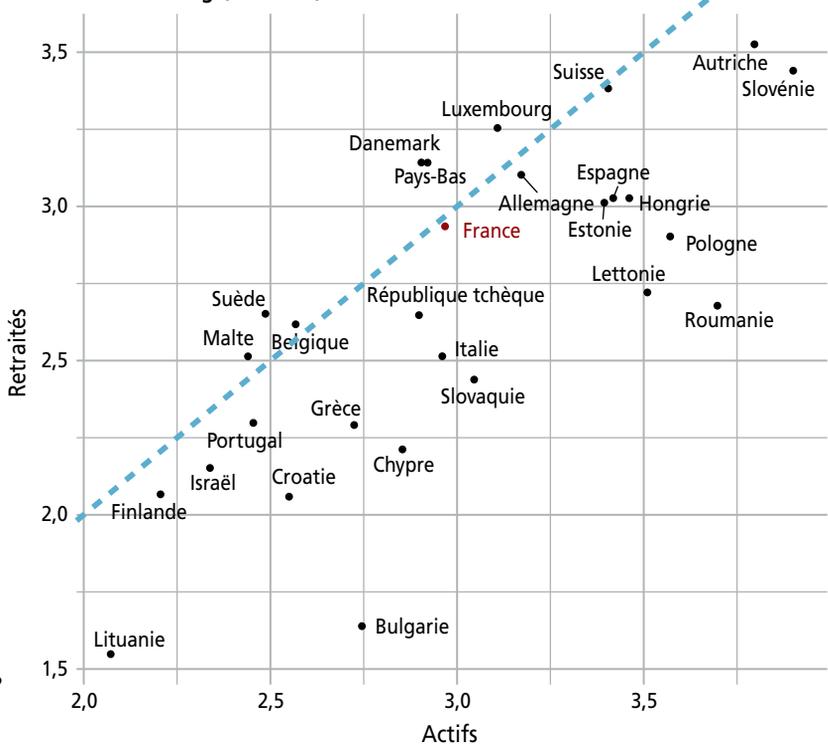


Fig. 6.1 – Satisfaction vie moyenne.

a. Dans tout le reste de cette section, « actifs » désigne les actifs de plus de cinquante ans sauf précision contraire.

Contrôles : âge, revenus, état de santé



Question : à quelle fréquence pensez-vous que ce qui vous arrive est sous votre contrôle ? de 1 (jamais) à 4 (toujours)

Fig. 6.2 – Contrôle.

Individus de 50 à 75 ans

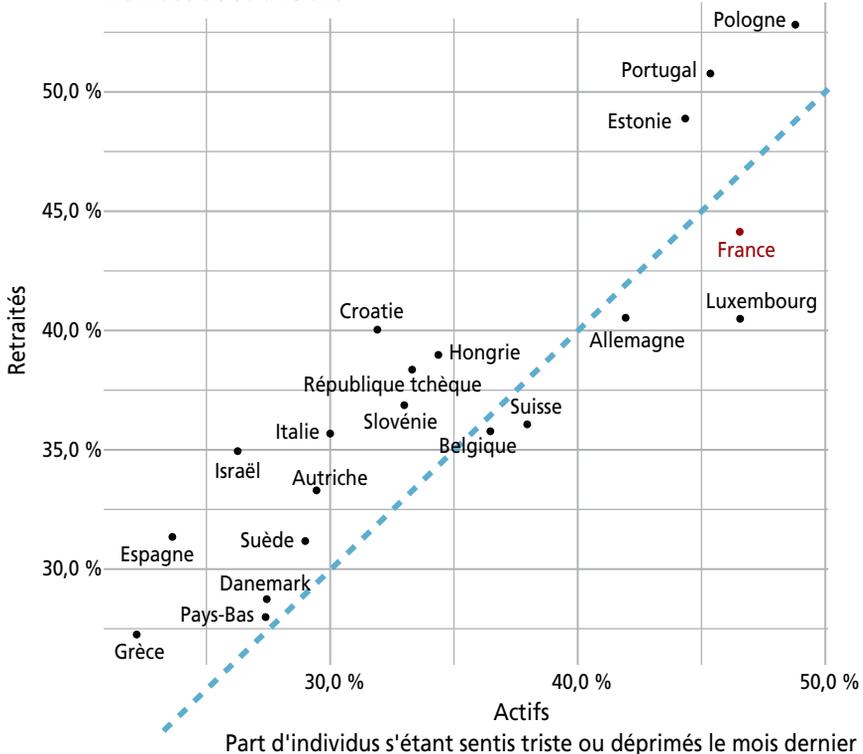
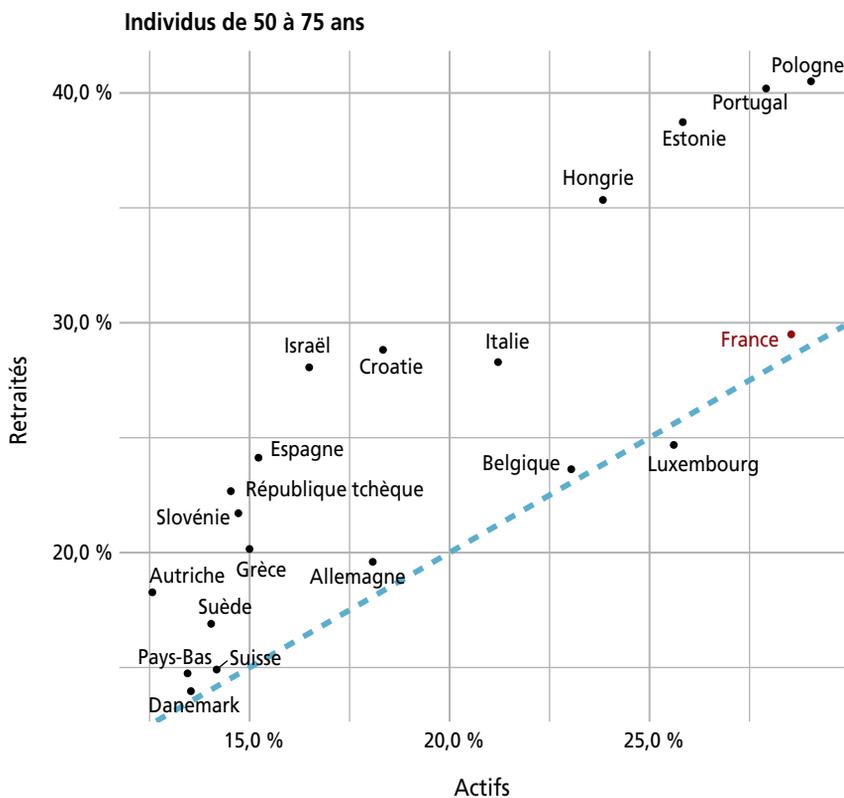


Fig. 6.3 – Triste ou déprimé.

Part d'individus s'étant sentis triste ou déprimés le mois dernier

6.1.2 DESTINS NATIONAUX, DESTINS COLLECTIFS

Dans ces comparaisons, il faut tenir compte de la présence des pays d'Europe de l'Est. Les retraités actuels de ces pays avaient autour de 40 ans lorsqu'ils ont vu leur univers politique et social changer profondément, et cela a pu avoir des conséquences profondes sur leur bien-être. En la matière, il ne semble pas y avoir d'effet en *niveau* : pour ne prendre que l'exemple de la satisfaction dans la vie parmi les actifs, les pays de l'Est figurent à la fois dans le peloton de tête (Roumanie, Slovaquie) et dans les pays les moins satisfaits (Lituanie, Bulgarie). Toutefois, l'ensemble des graphiques illustre un *écart* considérable, et plus important qu'en Europe de l'Ouest, entre actifs et retraités de la même génération. Ce sont ainsi toujours ces pays qui sont les plus éloignés de la diagonale, en compagnie des pays d'Europe du Sud qui ont souffert de la crise des dettes souveraines (e.g. Grèce, Portugal).



Part d'individus au dessus du seuil de 3 expositions, risque dépressif (Prince et al. 1999a et 1999b).

Fig. 6.4 – Risque dépressif.

On peut penser que les crises et transformations profondes qu'ont subi ces pays ont laissé des traces profondes dans cette génération, qui les a vécues à un moment du cycle de vie déjà caractérisé par une fragilité en termes de bien-être. De fait, cet écart est encore plus spectaculaire lorsqu'on regarde, toujours parmi les plus de cinquante ans, la part de personnes exposées à un risque dépressif, sur la base d'un test normé présent dans l'enquête (fig. 6.4). Il s'agit du score de santé mentale Euro-D, qui, à partir de douze questions portant sur la santé mentale du

répondant, construit un score général égal au nombre d'expositions négatives déclarées. Dans une étude portant sur l'analyse de ce score (Prince *et al.* 1999a, Prince *et al.* 1999b), les auteurs montrent que les individus déclarant un nombre d'expositions supérieur à trois sont susceptibles d'être diagnostiqués cliniquement comme souffrant d'une dépression.

6.1.3 UNE PERTE DE LIEN SOCIAL ?

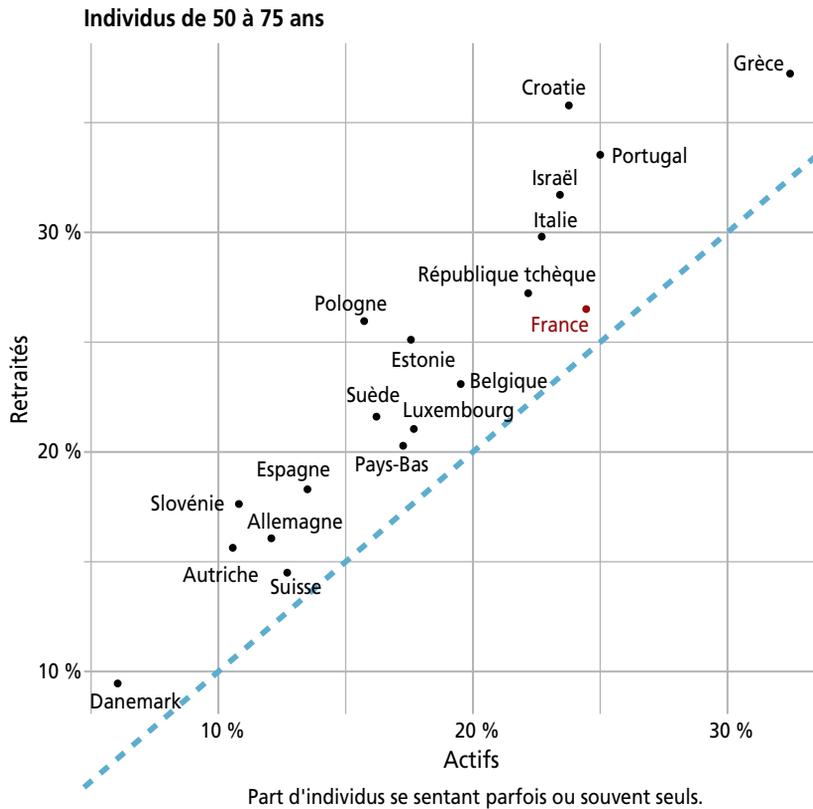
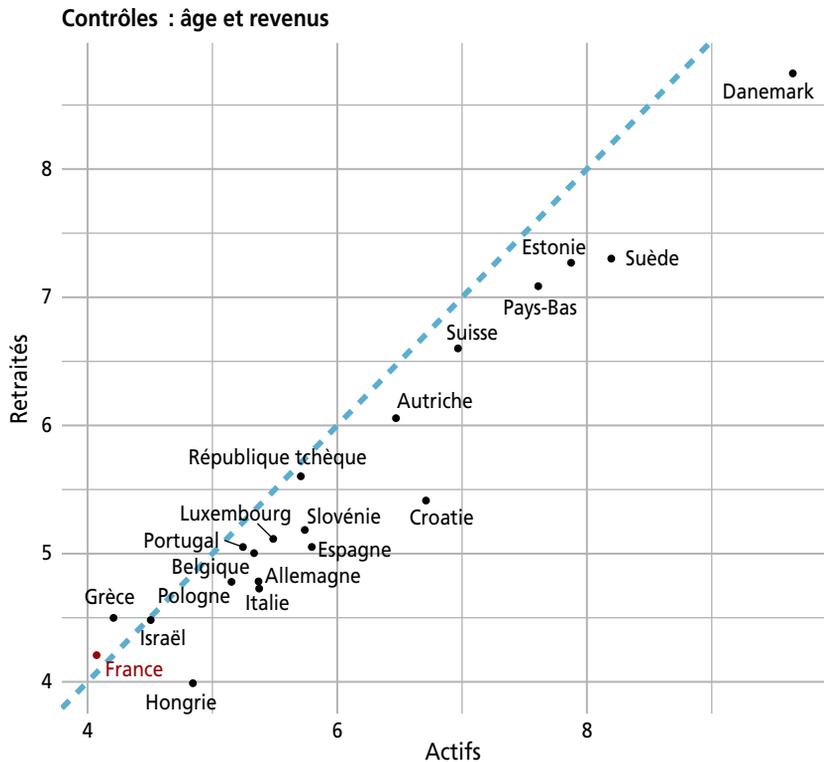


Fig. 6.5 – Solitude.

Si le passage à la retraite s'accompagne de temps libre, il entraîne aussi une rupture des relations sociales quotidiennes liées à l'activité professionnelle. De fait, nous constatons que les retraités souffrent plus souvent de la solitude que les actifs en fin de carrière (fig. 6.5). Cet écart est visible aussi pour des pays comme les Pays-Bas ou la Suède, qui étaient proches de la diagonale sur les autres métriques. Ce constat suggère que le départ à la retraite entraîne un peu partout un affaiblissement des liens sociaux, mesuré par la solitude, et que cet affaiblissement est inégalement compensé selon les pays.

6.1.4 LE CAS DE LA FRANCE



De 0 (on est jamais trop prudent) à 10 (on peut faire confiance à la plupart des gens).

Fig. 6.6 – Confiance interpersonnelle.

Dans la plupart des dimensions considérées, les évaluations moyennes des actifs âgés et des retraités en France sont très proches (et assez basses). Le passage à la retraite en lui-même ne semble constituer en France ni une grande libération, ni un arrachement social^a. Environ la moitié des répondants de plus de cinquante ans, actifs ou retraités en France, déclarent s'être sentis tristes ou déprimés au cours du mois dernier – la France est aussi le pays où le risque de dépression est le plus élevé chez les actifs. Il en va de même pour la confiance interpersonnelle (fig. 6.6), où la France est au dernier rang, que ce soit chez les actifs ou les retraités. L'écart entre ces deux groupes est toutefois moindre que sur les précédentes mesures. Nous savons qu'il s'agit d'un point noir de la société française dans son ensemble^[55], mais la génération des plus de cinquante ans semble particulièrement défiante *à la fois* par rapport aux générations qui la suivent et par rapport aux membres de la même génération dans les autres pays européens. Il semble en aller de même sur les autres métriques que nous avons parcourues dans cette section : le positionnement relatif de la France par rapport aux autres pays européens est souvent plus défavorable lorsqu'on considère les plus de cinquante ans que lorsqu'on considère la population dans son ensemble. En d'autres termes, la France semble avoir un problème avec la place de ses seniors dans la société, qu'ils soient actifs ou retraités.

a. Nous revenons plus en détail sur le cas français dans la seconde section de ce chapitre.

6.2 Le passage à la retraite

En France, la retraite est souvent perçue comme une période heureuse, où l'individu, enfin libéré de l'obligation de travailler, peut enfin se reposer et consacrer un temps soudainement abondant à ses loisirs et à ses proches. L'évolution du bien-être subjectif au cours du cycle de vie appuie cette représentation : en moyenne, la satisfaction de vie diminue progressivement jusqu'à la cinquantaine, puis augmente rapidement à l'approche de la soixantaine^[56]. Logiquement, les réformes visant à allonger la vie active et à reculer l'âge de la retraite sont généralement impopulaires, ainsi que le démontrent tant les longues grèves de 1995 que la focalisation sur l'âge pivot dans la récente contestation de la réforme des retraites^a. Reculer l'âge de la retraite implique-t-il donc de décaler ce regain de bien-être ?

Vue de plus près, la situation est, comme souvent, plus complexe. Si le passage à la retraite offre manifestement un gain en temps libre, il entraîne aussi une perte de revenus^b. Le fait de quitter son travail rompt également tout un ensemble d'habitudes et de relations sociales qui contribuaient puissamment au bien-être physique et mental : dans une société qui valorise la jeunesse et l'activité, il peut alors être difficile de trouver une nouvelle place et de se sentir utile.

Cette section^[57] examine plus précisément les conséquences de la transition de la vie active vers la retraite. À l'image de la littérature académique sur le sujet, le bilan que nous en tirons est contrasté. Pour les personnes qui passent directement d'un emploi à la retraite, la transition est en moyenne neutre – elles ne sont ni plus ni moins satisfaites de leur vie qu'avant^c. La retraite représente en revanche un gain de bien-être majeur pour les personnes qui sortent ainsi du chômage, une situation particulièrement répandue chez les seniors en France (6,9 % des actifs de 55 à 64 ans étaient au chômage en 2018).

Ces effets moyens cachent évidemment des disparités. Ainsi, si le passage à la retraite est bien neutre pour la plupart des employés et des cadres, les ouvriers y trouvent une amélioration significative de leur bien-être, tandis que toutes les classes sociales constatent une amélioration de leur santé ressentie – un point certainement à mettre en relation avec la perception du travail comme étant néfaste à la santé, perception très largement partagée en France (cf. *supra*).

Nous montrons également que le passage à la retraite constitue bien un moment d'interrogation sur la place des personnes dans la société, ce qui peut nourrir un sentiment d'inutilité. Toutefois, ce dernier sentiment, comme celui de la solitude, ne constitue un phénomène massif que plus tard, au moment de l'entrée dans le quatrième âge.

a. Notre objet n'est pas ici d'analyser les conséquences de ces réformes en termes d'équilibre financier des régimes de retraite. Pour comprendre ce débat, le lecteur est invité à se référer à l'ouvrage programmatique d'A. Bozio et T. Piketty, *Pour un nouveau système de retraite : des comptes individuels de cotisations financés par répartition*, Éditions rue d'Ulm et Cepremap, coll. Opuscules, n° 14, 2008, ainsi qu'au dossier dédié publié par l'Institut des Politiques Publiques (www.ipp.eu/thematiques/retraites/).

b. Le récent *Insee Première* n°1792 fait un point complet sur les conséquences du passage à la retraite sur les revenus des ménages. Il met en particulier en évidence que si la plupart des personnes partant à la retraite font face à une baisse de leurs revenus, les 10 % les plus pauvres, et en particuliers ceux ayant des revenus du travail inférieurs à 500 € par mois – dont les chômeurs – connaissent une augmentation de leur niveau de vie.

c. L'étude la plus proche du travail réalisé dans ce chapitre est probablement celle de Lieze, Van Oottengen et Verhofstadt (2020). Mobilisant l'enquête Share, ces auteurs montrent que le passage à la retraite a peu d'effet immédiat sur la satisfaction de vie des nouveaux retraités ; il tendrait même à réduire cette dernière quelques années après la retraite.

6.2.1 L'ÉTAT DE LA RECHERCHE : DES RÉSULTATS AMBIGUS

La France n'est évidemment pas le seul pays à se confronter aux conséquences du vieillissement de la population sur les systèmes de retraite. De fait, de nombreuses recherches tentent de mieux connaître les conséquences du passage à la retraite – avec des résultats contrastés.

6.2.2 LE TRAVAIL EST-IL UN MAL ?

Selon la représentation économique la plus simple, le choix fondamental des travailleurs consiste en un arbitrage entre consommation et loisir : un mal (le travail) contre un bien (la consommation que leur permet le revenu qu'ils en tirent). Si le travail est un mal, il n'est que logique de souhaiter en raccourcir la durée autant que possible. De fait, pour beaucoup, et notamment pour ceux qui exercent un travail physiquement ou mentalement pénible, la retraite promet de procurer un certain soulagement. Mais le travail n'est-il qu'une source de désutilité ? Pour certains au moins, il est une source d'épanouissement, de réalisation de soi et de sens, ainsi qu'une occasion d'interactions humaines et sociales. L'emploi constitue un vecteur d'intégration dont la perte pourrait, dans certains cas, créer un risque de désaffiliation, de pertes de repères. Il est donc difficile de savoir, *a priori*, quel est l'effet de la retraite sur le bien-être des travailleurs, et l'on s'attend à ce que cet effet soit contrasté selon le type d'emploi occupé. La théorie économique ne fournit donc pas de réponse générale tranchée. Au contraire, elle nous invite à penser que les effets du passage à la retraite peuvent être très différents en fonction des situations, et que les impacts peuvent être très différents selon les dimensions du bien-être que l'on considère.

6.2.3 LA RETRAITE REND-ELLE HEUREUX ?

Un certain nombre d'études économiques ont tenté de mesurer l'effet causal de la retraite sur le bien-être et la santé des travailleurs. Il s'agit d'une tâche complexe car il faut éviter de le confondre avec toutes sortes d'autres facteurs, notamment le fait que ce sont les travailleurs les plus usés et en moins bonne santé qui sont susceptibles de prendre leur retraite plus tôt, ainsi que ceux qui apprécient le moins leur travail. Il se pourrait aussi que certains décident de partir à la retraite en voyant leur santé commencer à se détériorer, auquel cas on observera des retraités en moins bonne santé que les actifs, alors que la relation de causalité va de la santé vers la retraite et non de la retraite vers la santé. Le fait que les anticipations de santé soient au fondement des décisions de départ à la retraite a en effet été illustré plusieurs fois.

Pour surmonter ce problème, les études les plus récentes analysent l'impact des mesures d'allongement de la durée du travail et de report de l'âge légal de départ à la retraite sur l'état de santé des travailleurs. Il s'agit d'une stratégie d'identification fondée sur une « discontinuité temporelle ». Elles consistent à analyser la réaction des travailleurs lorsqu'un changement de la législation les contraint soudain à rester une ou deux années supplémentaires en emploi. Comme des réformes de cette nature ont eu lieu en Australie, aux États-Unis et dans de nombreux pays européens au cours des années 2000 et 2010, de nombreuses études s'appuient sur données australiennes (Hilda), américaines (HRS) ainsi que sur l'enquête européenne Share^[58].

Quels sont les résultats ? De façon surprenante, en utilisant les mêmes données, les chercheurs parviennent à des conclusions parfois divergentes. Quelques articles mettent en évidence un impact négatif de la retraite, soit sur la mobilité et les activités quotidiennes, soit sur la santé mentale, sur le poids, sur les risques de maladie cardio-vasculaires ou de cancer, ou d'autres facteurs de risque

(cholestérol, pression artérielle, etc.). Certaines études illustrent les conséquences négatives de la retraite sur les facultés cognitives des personnes, mais d'autres découvrent des effets positifs de la retraite, et, inversement, des effets négatifs de l'allongement de la durée d'activité.

Ces résultats divergents tiennent essentiellement aux méthodes économétriques. Mais il faut également souligner que les effets sont identifiés grâce à la petite partie de la population qui est touchée par les réformes du fait de sa tranche d'âge, et qui, de surcroît, réagit en se pliant aux objectifs de la réforme, c'est-à-dire reste plus longtemps en activité lorsque la réforme impose de le faire afin de percevoir le taux plein. Ceci est le cas de la plupart des employés, mais pas de tous. Ainsi, les évaluations des réformes se fondent sur les réactions d'un groupe qui n'est pas nécessairement représentatif de la population entière. Mais plus grave encore, l'identification des effets des réformes repose sur la surprise qui saisit les employés contraints de repousser le moment de leur retraite. Cette frustration n'est-elle pas à elle-même à l'origine d'une dégradation de leur santé psychique et physique, ce qui signifie que l'effet mesuré est dû au moins en partie à cette contrainte imprévue, et non uniquement au fait de travailler plus longtemps ? De même, pour des réformes contraignant les travailleurs à partir en retraite plus tôt que prévu, cet écart par rapport à leurs anticipations pourrait être à l'origine d'une frustration aux effets délétères sur leur santé.

C'est pour surmonter ces limites que, dans un article récent, Bénédicte Apouey, Cahit Guven et Claudia Senik (2018) recourent à une autre stratégie. À l'aide de données de panel australiennes (Hilda), ils étudient l'effet de la retraite sur les chocs de santé non anticipés, c'est-à-dire sur la différence entre l'état de santé mental et physique des retraités et leurs anticipations avant de prendre leur retraite. Ils découvrent un plus grand nombre de chocs de santé positifs et une moindre fréquence de chocs négatifs pour les gens qui partent à la retraite que pour ceux qui restent en emploi (dans une population âgée de 50 à 75 ans). Le passage à la retraite réduit la fréquence des chocs négatifs d'environ 20 % et accroît l'intensité des chocs positifs, c'est-à-dire d'une évolution de leur santé meilleure que prévue, d'environ 13 %. Ces chocs vont de pair avec l'évolution de la satisfaction dans la vie déclarée par les individus. Les résultats valent autant pour les cols blancs que pour les cols bleus.

L'effet de la retraite pourrait en réalité dépendre fortement de la liberté de choisir son départ ou non. C'est ce que suggère un article de synthèse du *What Works Wellbeing*. Le degré de contrôle des gens sur leur retraite serait décisif, notamment pour ce qui est de leur satisfaction dans la vie. Ceux qui partent involontairement à la retraite connaissent des niveaux de satisfaction de vie plus faibles, tandis que ceux qui ont pu planifier et anticiper leur départ connaissent des évolutions plus positives. Dans le même ordre d'idée, une suggestion intéressante se dégage de cette revue de la littérature : l'utilité d'un emploi de transition avant la retraite (*bridging job*, ou cessation progressive d'activité) ou au moins d'un aménagement consistant en une réduction du temps de travail en fin de carrière. Certaines études ont montré que de tels aménagements pouvaient réduire fortement l'absentéisme ou les congés maladie des travailleurs seniors, et prendre en compte les attentes différentes des individus en fin de carrière.

6.2.4 LA SITUATION EN FRANCE

Il n'existe pas en France d'enquête spécifique comparable à celles citées ci-dessus, qui suivraient les mêmes personnes sur le long terme. Nous pouvons toutefois tirer parti des enquêtes existantes pour examiner l'effet de la transition vers la retraite et pour comparer les générations entre elles, en particulier autour de l'âge de la retraite.

Quel effet du passage à la retraite ?

Dans l'*Enquête statistique sur les ressources et les conditions de vie* (SRCV) nous pouvons suivre un certain nombre de ménages sur plusieurs années et observer ainsi la manière dont le passage à la retraite se traduit en termes de satisfaction dans la vie^a.

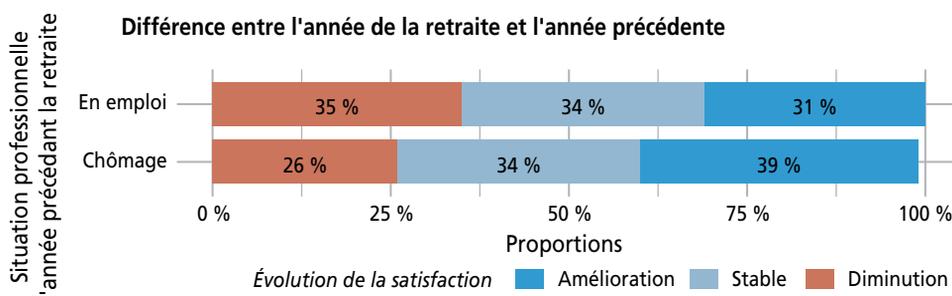


Fig. 6.7 – Évolution de la satisfaction dans la vie au moment du passage à la retraite.

Source : Insee, dispositif SRCV, 2010–2017. Observations : 987.

Nous constatons (fig. 6.7) que le passage à la retraite affecte peu la satisfaction de vie des personnes en emploi l'année précédente : les évolutions de la satisfaction se découpent en approximativement trois tiers égaux entre dégradation, stabilité et amélioration. En revanche, les personnes au chômage l'année précédant leur retraite voient plus souvent leur satisfaction dans la vie augmenter (39 %) que se dégrader (26 %, soit presque dix points de pourcentage de moins que pour les personnes qui avaient un emploi).

Or, comme le rappelle un récent *Panorama* de la Drees, seuls 54 % des départs à la retraite se font depuis un emploi. 11 % des nouveaux retraités étaient au chômage plusieurs années avant leur retraite^b, et 20 % alternent des épisodes d'emploi et de chômage.

Une autre manière d'illustrer cet écart est de comparer la satisfaction dans la vie l'année de la retraite à la satisfaction dans la vie sur les quatre années avant et après le passage à la retraite (fig. 6.8). Celle-ci représente à la fois les moyennes brutes (panneau supérieur) et en neutralisant l'effet de l'âge et du revenu (panneau inférieur). Comme précédemment, l'effet net de la retraite est faible pour les personnes en emploi avant la retraite (la ligne bleue est proche de zéro). Le passage à la retraite correspond en revanche bien à une amélioration considérable de la satisfaction dans la vie pour les personnes au chômage dans les années précédant la retraite : dans des analyses de ce type, perdre son emploi entraîne en moyenne une diminution de la satisfaction de vie de l'ordre d'un demi-point, et le décès du conjoint une perte de l'ordre d'un point. Ici, nous constatons chez les chômeurs passant à la retraite un gain de satisfaction de vie supérieur à 1,5 points.

a. L'ouvrage du Cepremap *La Vie des couples après la retraite* se penche en détail sur la manière dont le fait d'être en couple affecte les décisions de départ à la retraite et la synchronisation du temps libre entre les conjoints. Nous n'abordons pas cet aspect en détail dans cet ouvrage : l'ouvrage est en accès libre sur notre site.

b. En 2016, un rapport de France Stratégie soulignait que l'assurance-chômage peut jouer un rôle de pré-retraite de fait, alimenté par le recours à la rupture conventionnelle. Pour ces personnes, l'effet du départ à la retraite doit être plus limité, puisqu'ils étaient déjà dans une situation de retraite *de fait*. Les conséquences et solutions possibles à cette pratique font l'objet de l'ouvrage de J.-O. Hairault, *Pour l'emploi des seniors — Assurance chômage et licenciements*, Opuscule du Cepremap n°12, ainsi qu'une récente note de France Stratégie, « Les seniors, l'emploi et la retraite ».

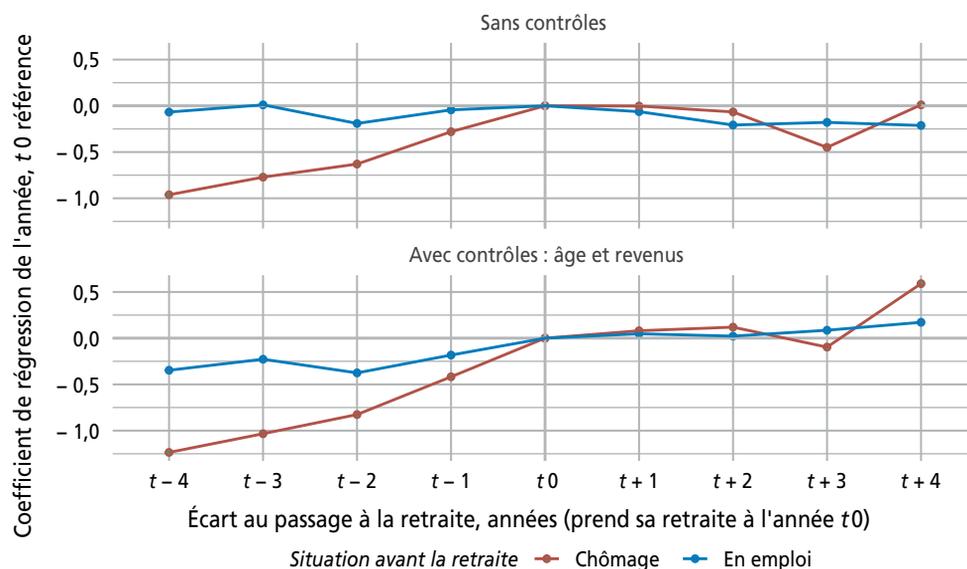


Fig. 6.8 – Satisfaction dans la vie, avant et après la retraite.

Données : Dispositif SRCV, 2010–2017, Insee. Observations : 6 649.

Des contrastes sociaux

Parmi les personnes qui quittent un emploi pour partir à la retraite, les situations sont par ailleurs contrastées (fig. 6.9). Pour toutes les professions, nous constatons une augmentation modérée du bien-être sur les années précédant la retraite, comme si celle-ci constituait un heureux horizon d'attente. Après la retraite en revanche, la satisfaction dans la vie stagne en moyenne pour les cadres et les employés, mais semble s'améliorer à un horizon de cinq ans pour les ouvriers.

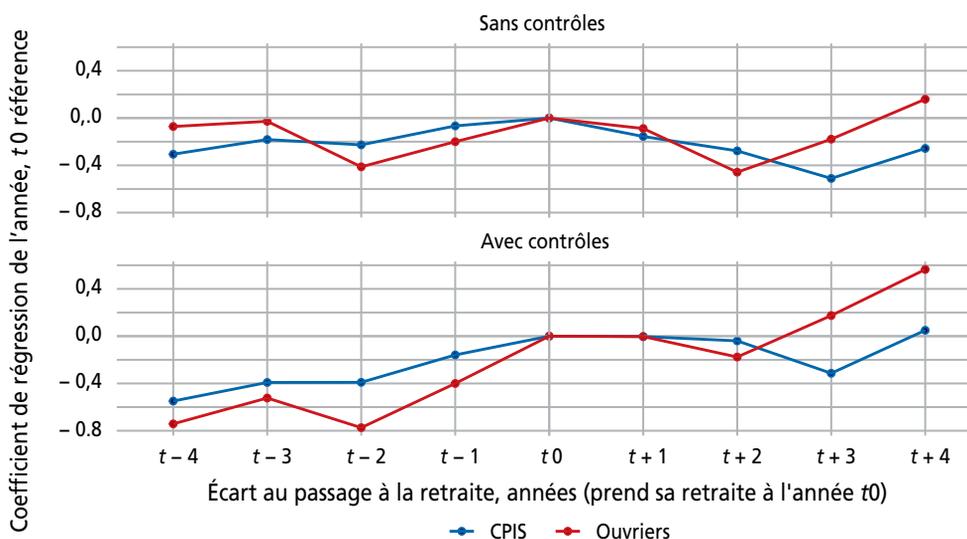


Fig. 6.9 – Satisfaction dans la vie, avant et après la retraites.

Données : Dispositif SRCV, 2010–2017, Insee.

Observations : 935 CPIs, 1453 Ouvriers. Contrôles : âge, niveau de vie.

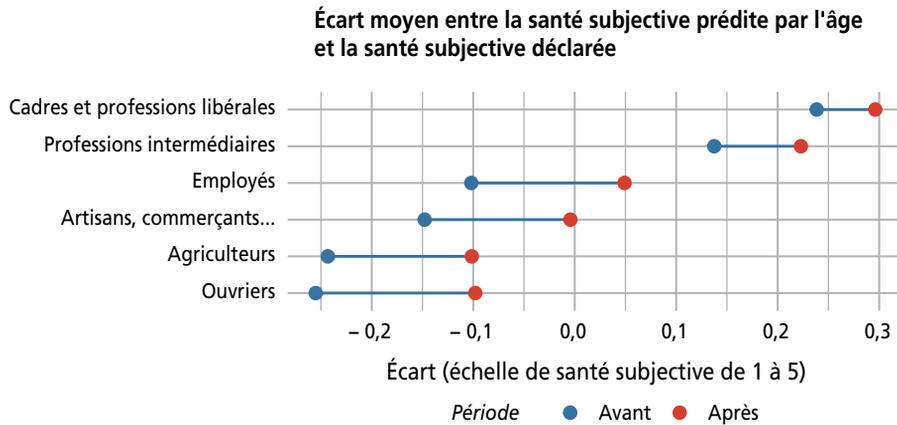


Fig. 6.10 – Santé subjective, avant et après la retraite.

Source : Insee, dispositif SRCV, 2010_2017.

Champ : personnes de 50 à 70 ans. Observations : 17 333.

Cette différence résulte sans doute pour partie de gains différents sur le plan de la santé – conséquence naturelle des écarts de degré de pénibilité que nous avons soulignés plus haut. Ainsi, sur la figure 6.10, les mêmes personnes sont suivies avant et après leur retraite, et on leur demande d'évaluer leur état de santé, ici sur une échelle de 1 (« très mauvaise ») à 5 (« très bonne »). Nous corrigeons les réponses de l'effet de l'âge afin de neutraliser les différences dans l'âge de départ à la retraite.

Il en ressort deux faits marquants. D'une part, un fort contraste entre catégories socio-professionnelles, ouvriers et agriculteurs ayant une évaluation de leur santé beaucoup plus négative que les cadres – différence qui reflète assez bien les écarts objectifs d'espérance de vie entre catégories professionnelles. Ce contraste n'est pas fondamentalement affecté par le départ à la retraite. D'autre part, toutes les catégories sociales évaluent plus positivement leur santé après leur départ à la retraite, avec un saut particulièrement marqué pour les ouvriers, employés et indépendants. Ce résultat résonne avec l'existence de surprises positives sur l'état de santé subjectif décrit plus haut par Apouey, Guven et Senik (2018), et accrédite l'idée que le passage à la retraite a un effet bénéfique sur l'état de santé ressenti.

En-dehors de cet effet lié aux conditions de travail, on pourrait penser que les contrastes sociaux se réduisent après la retraite : si les inégalités de patrimoines et de train de vie demeurent, le passage à la retraite efface un certain nombre de marqueurs sociaux du statut : titres, bureau personnel ou partagé, voiture de fonction, normes vestimentaires au travail. Pourtant, les contrastes sociaux ne s'effacent que très partiellement après la retraite. Ainsi, pour les 50-70 ans comme pour la société dans son ensemble, la satisfaction dans la vie moyenne est assez nettement hiérarchisée selon les catégories socio-professionnelles. Cette hiérarchisation ne diminue pas significativement avec le passage à la retraite, comme le montre la figure 6.11. Visuellement, elle est plus accentuée pour les retraités, sans que l'on puisse conclure à une différence significative sans une analyse plus approfondie.

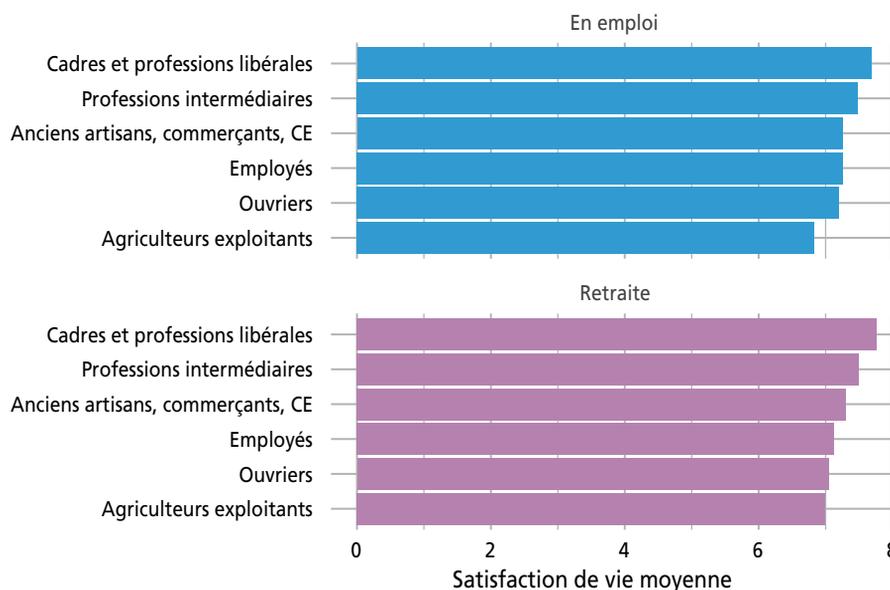


Fig. 6.11 – Satisfaction dans la vie et catégorie socio-professionnelle.

Source : Insee, dispositif SRCV, 2010-2017.

Champ : personnes de 50 à 70 ans. Observations: 44 558.

Légende : Satisfaction de vie moyenne en fonction de la catégorie socio-professionnelle.

Pour les personnes à la retraite, nous leur avons attribué la catégorie socio-professionnelle précédent leur départ en retraite.

Quelle place sociale après la retraite ?

En 2013, l'enquête SRCV que nous utilisons ici a comporté un module plus particulièrement riche en questions relatives au bien-être subjectif, en particulier une question sur le sentiment d'être utile, et sur le sentiment d'isolement social.

En moyenne, les retraités récents se sentent moins utiles que les personnes de plus de 50 ans en situation d'emploi (fig. 6.12)^a. Importante pour les sans diplôme, la différence entre retraités et personnes en emploi devient peu importante pour les titulaires du Brevet (BEPC), puis se creuse à nouveau. Pour les titulaires d'un diplôme supérieur à Bac + 2, elle atteint 0,3 points, ce qui représente un écart notable pour des mesures de ce type.

Face à une perte de sens au moment du passage à la retraite, l'engagement dans une action bénévole constitue une possibilité, saisie par 30 % des retraités de 50 à 70 ans dans notre échantillon. De fait, les retraités engagés dans des activités de bénévolat déclarent une satisfaction de vie plus élevée et un plus grand sentiment d'utilité (fig. 6.13).

a. Comme précédemment, nous considérons ici uniquement les personnes âgées de 50 à 70 ans, et seulement les retraités et les actifs en emploi.

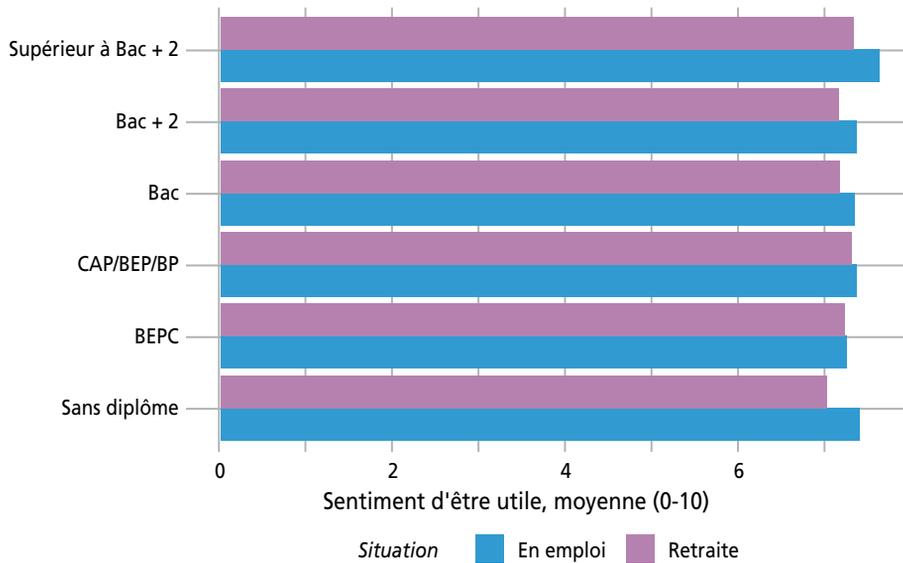


Fig. 6.12 – Sentiment d’être utile et niveau de diplôme.

Source : Source: Insee, dispositif SRCV, 2013.

Champ : personnes de 50 à 70 ans. Observations : 5 608.

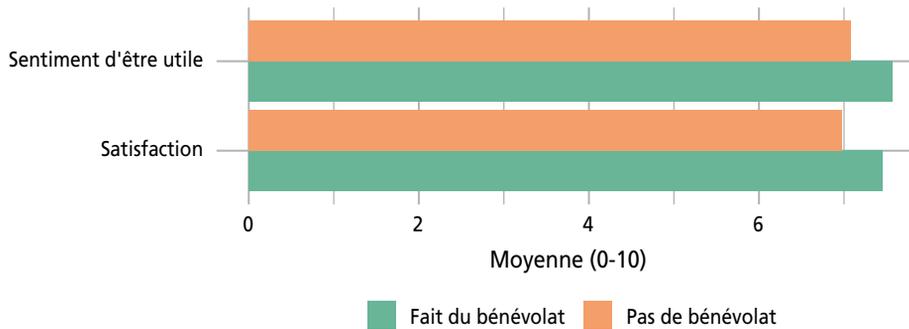


Fig. 6.13 – Bénévolat, satisfaction et sentiment d’utilité.

Source : Insee, dispositif SRCV, 2013.

Champ : retraités de 50 à 70 ans. Observations : 2 639.

Bien évidemment, la relation joue dans les deux sens : le bénévolat est susceptible d’attirer des personnes initialement plus satisfaites de leur vie, et qui veulent partager leurs ressources en temps. Toutefois, plusieurs expériences, synthétisées dans le chapitre 4 du *World Happiness Report 2019* suggèrent que le fait de s’engager dans une activité bénévole exerce un impact positif sur le bien-être des personnes âgées.

Sur un pas de temps plus long, le sentiment d’isolement vis-à-vis de la société semble s’installer pour des générations plus âgées. La figure 6.14 illustre la part de personnes déclarant se sentir peu utiles (réponses 0 à 3 sur une échelle de 0 à 10), et la part des personnes déclarant se sentir seules tout le temps ou la plupart du temps.

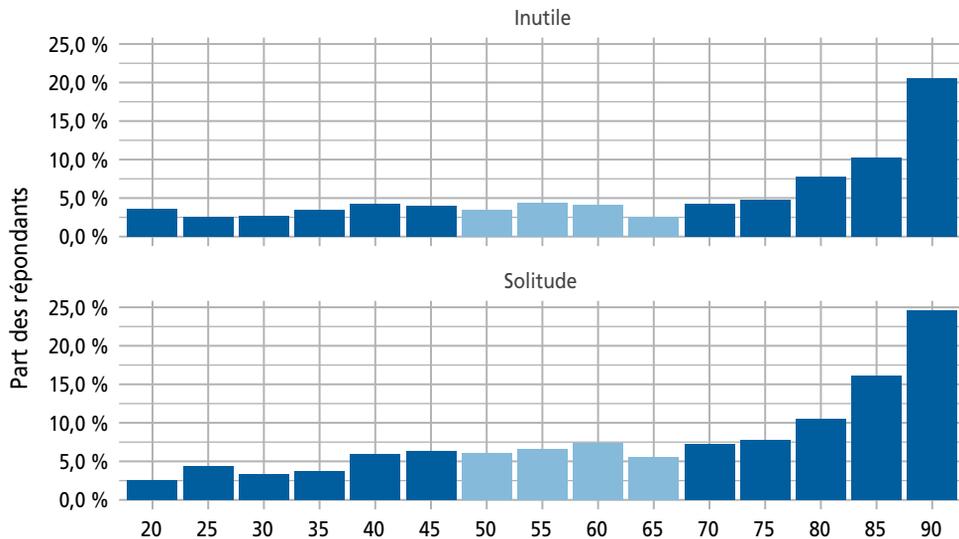


Fig. 6.14 – Sentiment d’inutilité et de solitude.

Source : Source: Insee, dispositif SRCV, 2013. Observations: 2 639.

Lecture : parmi les personnes âgées de 91 à 95 ans, 21 % déclarent se sentir peu utiles (réponse 0 à 3 sur une échelle de 0 à 10), et 25 % déclarent se sentir seules la plupart du temps ou tout le temps.

Les actifs seniors et les jeunes retraités ne sont sur ces dimensions pas très différents des générations qui les suivent immédiatement, ni de celles de la décennie suivante. Il semblerait ainsi que les difficultés à maintenir le lien social – et on peut penser que ce lien a partie liée avec le sentiment d’utilité – ne se manifestent vraiment qu’à partir de 80 ans pour une part significative de la population.

6.2.5 BILAN

Si le départ à la retraite constitue une charnière socialement importante, elle ne marque pas un changement significatif dans la satisfaction dans la vie pour la plupart des gens, et spécifiquement pour la majorité qui passe d’un emploi à la retraite. Les écarts de satisfaction dans la vie entre catégories socio-professionnelles ont de même tendance à se maintenir durant la première décennie après la retraite. La situation est toutefois très différente pour les personnes au chômage au cours des années précédant le départ à la retraite, ce dernier représentant pour eux un gain très important dans la satisfaction de vie – reflétant sans doute l’effet de stigmatisme social du chômage.

La question d’une transition plus progressive entre vie active et retraite n’est pas nouvelle : le Cepremap y a déjà consacré deux ouvrages, l’un consacré aux modalités de prolongation de l’activité (*Pour une retraite choisie : l’emploi des seniors*, 2008) et l’autre aux problèmes engendrés par le recours à l’assurance-chômage comme un substitut de la pré-retraite (*Pour l’emploi des seniors — Assurance chômage et licenciements*, 2012). Les éléments de cette note confirment la nécessité d’agir sur les problèmes relevés dans ces deux ouvrages.

Le départ à la retraite peut s’accompagner d’un sentiment de perte d’utilité sociale, particulièrement pour les plus diplômés. L’engagement dans des activités bénévoles contrecarre,

semble-t-il, efficacement ce sentiment sur la première décennie de la retraite. Au-delà, les sentiments prononcés d'inutilité et de solitude deviennent plus fréquents, reflétant des problématiques propres à ce qu'il est convenu d'appeler le quatrième âge.

6.3 Bibliographie analytique

6.3.1 BIEN-ÊTRE ET ÂGE

D. Blanchflower, « Is happiness U-shaped everywhere ? Age and subjective well-being in 145 countries », *J. Popul. Econ.*, 2020.

6.3.2 RETRAITE ET SANTÉ PHYSIQUE ET MENTALE

B. Apouey, C. Guven, C. Senik, « Retirement and unexpected health shocks », *Economics & Human Biology*, 33, 116-123, 2019.

D. W. H. Au, T.F. Crossley, M. Schellhorn, « The effect of health changes and long-term health on the work activity of older Canadians », *Health Economics*, 14(10), 999-1018, 2005.

S. Behncke, « Does retirement trigger ill health ? », *Health Economics*, 21(3), 282-300, 2012.

T. Bengtsson et A. Nilsson, « Smoking and early retirement due to chronic disability », *Economics & Human Biology*, 29, 31-41, 2018.

L. Cai, et G. Kalb, « Health status and labour force participation : Evidence from Australia », *Health Economics*, 15(3), 241-261, 2006.

A. De Grip, M. Lindeboom and R. Montizaan, « Shattered Dreams : The Effects of Changing the Pension System Late in the Game », *Economic Journal*, 122, 1-25, 2012.

D. Dave, I. Rashad, et J. Spasojevic, « The effects of retirement on physical and mental health outcomes », *Southern Economic Journal*, 75(2), 497-523, 2008.

D. S. Dwyer et O. S. Mitchell, « Health problems as determinants of retirement : Are self-rated measures endogenous ? », *Journal of Health Economics*, 18(2), 173-193, 1999.

R. Disney, C. Emmerson et M. Wakefield, « Ill health and retirement in Britain : A panel data-based analysis », *Journal of Health Economics*, 25(4), 621-649, 2006.

M. Godard, « Gaining weight through retirement ? Results from the Share survey », *Journal of Health Economics*, 45, 27-46, 2016.

D. Goldman, D. Lakdawalla et Y. Zheng, « Retirement and weight », 2016.

K. McGarry, « Health and retirement do changes in health affect retirement expectations ? », *Journal of Human Resources*, 39(3), 624-648, 2004.

S. Siddiqui, « The impact of health on retirement behaviour : Empirical evidence from West Germany », *Health Economics*, 6(4), 425-438, 1997.

E. Bonsang, S. Adam et S. Perelman, « Does retirement affect cognitive functioning ? », *Journal of Health Economics*, 31(3), 490-501, 2012.

F. Mazzonna et F. Peracchi, « Ageing, cognitive abilities and retirement », *European Economic Review*, 56(4), 691-710, 2012.

K. Atalay et G.F. Barrett, « The causal effect of retirement on health : New evidence from Australian pension reform », *Economics Letters*, 125(3), 392-395, 2014.

N.B. Coe et G. Zamarro, « Retirement effects on health in Europe », *Journal of Health Economics*, 30(1), 77-86, 2011.

- P. Eibich, « Understanding the effect of retirement on health : Mechanisms and heterogeneity », *Journal of Health Economics*, 43, 1-12, 2015.
- P. Hessel, « Does retirement (really) lead to worse health among European men and women across all educational levels ? », *Social Science & Medicine*, 151, 19-26, 2016.
- M. Insler, « The health consequences of retirement », *Journal of Human Resources*, 49(1), 195-233, 2016.
- O. Shai, « Is retirement good for men's health ? Evidence using a change in the retirement age in Israel », *Journal of Health Economics*, 57, 15-30, 2018.
- R. Zhu, « Retirement and its consequences for women's health in Australia », *Social Science & Medicine*, 163, 117-125, 2016.

6.3.3 MÉTHODOLOGIE

- Y. Nishimura, M. Oikawa, & H. Motegi, « What explains the difference in the effect of retirement on health ? Evidence from global aging data », *Journal of Economic Surveys*, 32(3), 792-847, 2018.

6.3.4 TRANSITIONS VERS LA RETRAITE ET ACTIVITÉS APRÈS LA RETRAITE

- H. Abbas, « Des évolutions du niveau de vie contrastées au moment du départ à la retraite », *Insee Première*, n° 1792, 2020.
- P. Cahuc, J.-O. Hairault, C. Prost, « L'emploi des seniors : un choix à éclairer et à personnaliser », *Notes du conseil d'analyse économique*, 2016/5 (n° 32), p. 1-12. DOI, 10.3917/ncae.032.0001, 2016.
- J.F. Helliwell, R. Layard, J. D. Sachs, « Happiness and Prosocial Behavior : An Evaluation of the Evidence » in J.F. Helliwell, R. Layard, J.D. Sachs, *World Happiness Report 2019*, New York : Sustainable Development Network, 2019.
- What Works Wellbeing, « Retirement and Wellbeing », 2017.
- L. Sohler, L. Van Ootegem, E. Verhofstadt, « Well-Being During the Transition from Work to Retirement », *Journal of Happiness Studies*, 2020.
- T. Kantarci et A. H. O. van Soest, « Full or Partial Retirement ? Effects of the Pension Incentives and Increasing Retirement Age in the United States and the Netherlands », *Netspar Discussion Paper N° 10/2013-038*, 2013.

6.3.5 PUBLICATIONS DU CEPREMAP

- A. Bozio et T. Piketty, *Pour un nouveau système de retraite : des comptes individuels de cotisations financés par répartition*. Opuscule du Cepremap, n°14, Éditions Rue d'Ulm, 2008.
- E. Beasley, E. Raineau-Rispal, M. Perona, « Le Tournant de la quarantaine », *Note de l'Observatoire du Bien-être du CEPREMAP*, n°2018-01, 2018.
- J.-O. Hairault, *Pour l'emploi des seniors – Assurance chômage et licenciements*. Opuscule du Cepremap, n° 28, Éditions Rue d'Ulm, 2012.
- J.-O. Hairault, F. Langot, T. Sopraseuth, *Pour une retraite choisie : l'emploi des seniors*. Opuscule du Cepremap, n° 12. Éditions Rue d'Ulm, 2008.
- N. Moreau et E. Stancanelli, *La Vie des couples après la retraite, temps partagés et contraintes économiques*, Opuscule du Cepremap, n° 51, 2019.
- M. Péron, M. Perona, C. Senik, « Le Passage à la retraite », *Note de l'Observatoire du bien-être du Cepremap*, n°2019-07, 2019.

6.3.6 RAPPORTS INSTITUTIONNELS

E. Prouet et J. Rousselon, *Les Seniors, l'emploi et la retraite*, France Stratégie, 2018.

F. Arnaud (dir.), *Les Retraités et les retraites – édition 2019*, DREES, coll. Panoramas de la DREES, 2019.